

Programme

Journée d'étude de l'APSMS 2017

En partenariat avec l'académie de Nantes

Le non-recours aux droits et aux services

Vendredi 8 décembre 2017
9h – 16h45
Lycée La Colinière - 129 rue du Landreau - Nantes

9h - Accueil

M. Stéphane SACHET, Proviseur du Lycée La Colinière à Nantes
Mme Clotilde FURINI, Présidente de l'Association des Professeurs de Sciences Médico-Sociales
M. Pierre NARBONNE, Inspecteur d'académie-IPR Sciences Médico-Sociales, académies de Nantes et de Rennes
Mme Sabine CAROTTI, Inspectrice générale de l'éducation nationale: Sciences et technologies du vivant, de la santé et de la terre

9h15 - M. Antoine RODE, Chargé de recherche à L'ODENORE
Rappel historique, éléments de définition, enjeux, chiffres et explications du non-recours

10h10 - M. Christian FATOUX, Directeur de la Caisse primaire d'assurance maladie du Gard (30)
Partenariat ODENORE et création PFIDASS

10h50 - M. Raphaël DETRIE, Directeur adjoint de la Mutualité Française Occitanie
Partenariat avec la CPAM dans le cadre du non-recours aux soins

11h20 - M. Frédéric LOUSSOUARN, Directeur de l'Inclusion sociale de la Ville de Nantes (44)
Dispositif d'accès et adaptation de l'offre de service (micro-crédit, e-démarche, mutuelles...)

12h05 - M. Jérôme JUMEL, Directeur général solidarité du département de Loire-Atlantique (44)
Expérimentation dossier unique action sociale

Déjeuner prévu à 12h40

13h50 - Mme Aurélie LE GAL, chef de service de l'offre d'insertion DGISS, Conseil départemental du Morbihan (56)
Présentation de la démarche d'inclusion numérique menée par le département du Morbihan.

14h30 - M. Laurent DANIEL, Directeur CCAS Ville de Castres (81)
Offres de services et aides facultatives: une réponse aux besoins du territoire

15h10 - M. Benoît CALMELS, Délégué général de l'UNCCAS
Accompagnement des CCAS et CIAS dans la lutte contre le non-accès aux droits sur les territoires

15h50 - M. Jean-Louis DEROUSSSEN, Président de la Caisse Nationale des Allocations Familiales
Accès aux droits et lutte contre le non-recours dans la branche Famille.

Clôture vers 16h45